



## pension alimentaire non paiement

Par **nina29**, le **19/01/2012** à **19:48**

bonjour, je suis divorcée depuis le 02 septembre 2010, j ai deux enfants étudiants âgés de 17 ans et 20 ans, je ne perçoit plus de pension alimentaire depuis le 01 octobre 2010, en effet mon ex mari c est mis au RSA, mais il travail de temps en temps en cdd de un a deux mois, quand il travaille en cdd doit t il me versée une pension alimentaire qui a était fixée au départ a 300 euros par mois pour mes deux enfants, de plus leur pere ne participe a aucune dépense pour ses enfants ni frais de scolarités ni vêtements rien puis je lui réclamée ses sommes non versées merci de me répondre je vis seulement avec le smic et 83 euros de caf

Par **Claralea**, le **22/01/2012** à **16:56**

Si un jugement a dispensé le père de payer une PA, non, vous ne pouvez rien lui demander.